

Michèle Picard
MAIRE DE VÉNISSIEUX
CONSEILLÈRE MÉTROPOLITAINE

Mesdames, Messieurs les maires
des 59 communes de l'agglomération
lyonnaise

Le 15 juillet 2020

N/Réf. : CAB/GR93

Mesdames, Messieurs les Maires,
Cher(e)s Collègues,

Depuis plusieurs semaines, nos villes subissent des tirs de mortiers, pétards et autres artifices qui se produisent en soirée. Ces troubles à l'ordre public perturbent la qualité de vie des habitants et parfois même leur santé. Ils mettent également en danger la population et leurs utilisateurs.

Chaque année, je prends des arrêtés pour interdire la vente et l'utilisation de tels artifices. Aujourd'hui, ces arrêtés se révèlent insuffisants pour réglementer leur utilisation car dans le même temps la vente sur internet, sans aucun contrôle, explose.

C'est pourquoi, le 1^{er} juillet dernier, j'ai saisi le Premier ministre pour l'alerter sur cette difficulté, et lui demander d'interdire la vente en ligne pour toutes les personnes qui n'ont aucune compétence professionnelle (ni certificat de qualification, ni agrément préfectoral). Vous trouverez ci-joint une copie de mon courrier.

Au regard de la recrudescence de tels actes sur nos communes, je vous invite à soutenir ma démarche auprès du gouvernement afin que des solutions rapides soient apportées à cette problématique.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette proposition,

Et vous prie, d'agréer, Mesdames et Messieurs les Maires, Cher(e)s Collègues, l'expression de mes salutations les meilleures.

Michèle PICARD

